

Accompagnement à l'élaboration d'un contrat local de santé sur **Bordeaux Métropole**

Points clés du territoire et recommandations

Note de synthèse réalisée par l'Observatoire régional de la santé d'Aquitaine dans le cadre du contrat local de santé (CLS) de Bordeaux Métropole à partir de l'état des lieux du territoire, de l'étude d'opportunité et de divers échanges avec les partenaires associés au CLS.

Anticiper les besoins liés à la croissance de la population

Bordeaux Métropole, composée de 28 communes, a été créée le 1^{er} janvier 2015 par transformation de la communauté urbaine de Bordeaux, suite à la loi MAPTAM. Territoire en pleine croissance, Bordeaux Métropole a pour ambition d'atteindre un million d'habitants d'ici 2030. Cinquième métropole française en terme de population avec près de 750 000 habitants en 2013, le territoire est très majoritairement urbain. Les projections de population envisagent une forte hausse de la part des jeunes, principalement des moins de 6 ans, avec l'arrivée de jeunes couples et de familles sur le territoire. Par ailleurs, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus devrait également fortement augmenter.

- ➔ Assurer l'adéquation entre l'offre et la croissance démographique (crèches, écoles, médecins généralistes, services à la personne, dispositif culturel...)
- ➔ Mener une réflexion sur les capacités des services sociaux et sanitaires, ainsi que sur le nombre de permanences des différents services nécessaires (mairie, préfecture, pôle emploi, caisse d'allocations familiales, caisses de retraites...)
- ➔ Faciliter la connaissance des dispositifs existants, notamment ceux liés à la petite enfance et à la santé
- ➔ Informer sur les accompagnements et les aides mis en place par les différents partenaires

Préserver le cadre de vie

Dotée de nombreux espaces verts, d'un climat doux et ensoleillé, d'un patrimoine historique important et de la proximité de l'océan, Bordeaux Métropole est souvent qualifiée comme une des villes offrant la meilleure qualité de vie dans les sondages nationaux et internationaux. Le territoire présente en effet des indicateurs liés à la qualité de vie favorables mais il subsiste des enjeux importants liés aux logements potentiellement indignes, aux nuisances sonores, à l'utilisation massive de la voiture personnelle ou à la rénovation énergétique des bâtiments anciens. La densification des logements sur la Métropole, et donc de la population, engendre aussi des questions liées à la mobilité et à la préservation de l'environnement.

- ➔ Développer des actions visant à améliorer l'habitat ancien afin de lutter contre la déperdition énergétique et la pollution
- ➔ Encourager la population à utiliser d'autres modes de déplacement que la voiture personnelle afin de réduire les nuisances sonores et la pollution
- ➔ Développer des parcours facilitant les modes de déplacement doux pour diminuer l'utilisation de la voiture et lutter contre la sédentarité
- ➔ Inciter à un urbanisme favorable à la santé et placer la santé et le bien-être au centre des réflexions de la décision urbaine
- ➔ Anticiper les conséquences du changement climatique sur les politiques d'aménagement, d'habitat et de transports
- ➔ Développer des équipements sportifs et de loisirs (parc, parcours sportifs, terrains...) afin de répondre à l'accroissement de la population et de limiter la sédentarité
- ➔ Faire le lien avec les différents plans existant au sein de la Métropole en santé environnementale, sur le climat, les risques inondations...









Coordonner la prise en charge de la santé mentale

Au regard des indicateurs de santé, Bordeaux Métropole présente dans son ensemble une situation favorable par rapport à la moyenne nationale. Au cours des 20 dernières années, l'espérance de vie à la naissance a progressé et l'écart entre les hommes et les femmes a diminué. Si la plupart des taux d'affections de longue durée (ALD) et de mortalité sont inférieurs aux taux nationaux, Bordeaux Métropole se caractérise par un nombre important de personnes inscrites en ALD pour affections psychiatriques de longue durée (prévalence et incidence plus élevées qu'au niveau national) et en ALD pour pathologies liées à l'alcool, notamment chez les femmes. La santé mentale et la souffrance psychique sont d'ailleurs placées en tête des sujets métropolitains que les élus souhaitent voir traiter via le CLS.

- ➔ Rendre visible l'offre en santé mentale sur le territoire et les compétences et disponibilités des différents acteurs
- ➔ Lister les besoins concrets des communes en terme de santé mentale afin de déterminer précisément les enjeux et les priorités
- ➔ Coordonner les acteurs sanitaires, sociaux et médicosociaux afin de fluidifier les prises en charge des patients (réflexion sur les expérimentations de Conseil local de santé mentale ou d'autres expériences)
- ➔ Développer la prévention autour de la maladie mentale et le dépistage précoce des troubles mentaux
- ➔ Encourager le développement d'éducation thérapeutique en santé mentale

Prévenir les situations de perte d'autonomie

Territoire jeune, un tiers de la population a moins de 25 ans, Bordeaux Métropole concentre cependant une part importante de personnes âgées de 75 ans ou plus (62 000 habitants) par comparaison aux autres métropoles françaises et les projections de population prévoient une augmentation de la population de cette tranche d'âge d'ici 2030. La fréquence de pathologies augmentant avec l'âge, anticiper les besoins liés au grand âge et notamment aux risques de perte d'autonomie est primordial. En 2014, ce sont déjà plus de 8 000 personnes âgées qui reçoivent une allocation personnalisée d'autonomie à domicile. Par ailleurs, la question de l'autonomie est très importante pour la prise en charge des personnes porteuses de handicap. Avec près de 60 000 personnes avec une reconnaissance de handicap au sein de la Métropole en 2014, l'accessibilité aux infrastructures et la prise en charge des personnes porteuses de handicap (temporaire ou permanent) sont des enjeux importants pour l'ensemble des communes. Les thématiques du vieillissement et du handicap sont par ailleurs perçues par les élus et les techniciens des communes de Bordeaux Métropole comme prioritaires à l'échelle communale mais également à un niveau plus large concernant l'hébergement et les parcours de soins des personnes âgées.

-  *Accompagner et valoriser les actions encourageant la mobilité, les activités et le développement des liens sociaux des séniors pour lutter contre la sédentarité et les situations d'isolement*
-  *Encourager précocement l'adaptation de l'habitat des séniors afin d'anticiper la perte d'autonomie et faciliter le maintien à domicile*
-  *Prévenir les situations de perte d'autonomie en développant l'éducation du bien vieillir auprès des séniors et la promotion de la vitalité cognitive*
-  *Favoriser les actions autour de l'intégration des personnes handicapées*
-  *Anticiper les besoins techniques et humains nécessaires au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (services d'aide à la personne, professionnels de santé, domotique...)*
-  *Soutenir les collaborations entre les professionnels œuvrant autour des personnes âgées afin d'assurer la continuité des parcours de santé des personnes âgées (réflexion sur l'expérimentation du programme PAERPA ou autres initiatives)*
-  *Garantir des places d'hébergement pour personnes âgées, des dispositifs de soins et des solutions pour soutenir les aidants en adéquation avec les besoins et financièrement accessibles au plus grand nombre*
-  *Mener une réflexion sur la mise en conformité des lieux publics au niveau métropolitain*

Prendre en compte les disparités sociales et territoriales

Alors que globalement les indicateurs liés à la situation socio-économique et d'état de santé sont convenables au sein de la métropole bordelaise comparés au niveau national, ces chiffres cachent des disparités très fortes entre les communes, voire les quartiers de la Métropole. Ainsi les communes situées à l'Est du territoire (Lormont, Cenon, Floirac, Bassens, Ambès) présentent une précarité importante et une situation au regard de quelques indicateurs de santé plus défavorable. La part de logements sociaux entre les différentes communes varie de 4 % à 52 %, celle des jeunes diplômés d'au moins un bac+2 varie de 13 % à 54 % et la part de personnes immigrées est également plus importante sur les communes de la Rive droite (entre 15 et 20 % de la population). Au sein même des communes, des différences existent avec des quartiers plus ou moins jeunes et plus ou moins précaires. La précarité et l'accès aux droits et aux soins ont été cités comme des enjeux prioritaires à traiter à l'échelle métropolitaine par les élus et les techniciens des communes.

- ➔ Développer des actions de promotion et d'éducation pour la santé ou d'information sur l'ouverture de droits en direction de publics spécifiques et en fonction du profil de population des quartiers
- ➔ Rééquilibrer l'offre de logements sociaux sur le territoire en favorisant la mixité sociale et non l'émergence de quartiers précaires
- ➔ Favoriser l'accès aux soins de premiers recours pour les populations les plus défavorisées
- ➔ Mettre en place des actions spécifiques auprès des populations plus précaires afin de réduire les inégalités sociales de santé sur le territoire
- ➔ Mener une réflexion sur la prise en charge de la grande précarité au niveau de la Métropole

Continuer à informer et éduquer la population à maintenir et améliorer sa santé

Bien que Bordeaux Métropole présente des indicateurs de santé plutôt favorables, il n'en demeure pas moins que le nombre de personnes touchées par des pathologies est conséquent. Les principaux problèmes de santé sont globalement les mêmes que ceux observés sur le territoire national (cancers, maladies de l'appareil circulatoire, affections psychiatriques et diabète). Une surmortalité est par ailleurs constatée par cancers du poumon (quels que soient le sexe et l'âge) et pour les hommes de moins de 65 ans par maladies de l'appareil circulatoire. Il importe ainsi de continuer à développer des actions visant à réduire la mortalité prématurée et potentiellement évitable, et d'améliorer la qualité de vie des malades.

- ➔ Développer et coordonner des actions de promotion et d'éducation à la santé sur l'ensemble du territoire afin de diminuer la fréquence des décès potentiellement évitables, notamment ceux liés à la consommation excessive de tabac ou d'alcool
- ➔ Lutter contre la progression de l'obésité en menant des actions sur la nutrition et l'activité physique, notamment auprès des enfants et des personnes précaires
- ➔ Encourager le développement d'actions d'éducation thérapeutique sur le territoire de la Métropole et en assurer la visibilité auprès des professionnels
- ➔ Communiquer sur les objectifs de la vaccination et l'impact de comportements individuels sur l'ensemble de la population